

Question présentée par la députée :
M^{me} Françoise Nyffeler

Date de dépôt : 27 janvier 2022

Question écrite urgente

Les réservations de terrains prévues pour les équipements scolaires dans le cadre du PAV correspondent-elles aux besoins ?

Les écoles primaires dans le secteur Praille-Acacias

Dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), le périmètre PAV-Acacias 1 doit accueillir à terme environ 2300 logements, soit plus de 5000 habitantEs, dont au moins 1500 à 2000 enfants-jeunes.

Un nouveau plan localisé de quartier PAV-Acacias 1 est en cours d'élaboration. Une vue de ce nouveau projet a été présentée en septembre 2021 et des plans correspondants ont été montrés lors des concertations organisées par le département du territoire (DT).

Un groupe scolaire de 24 classes avec une superficie de 6500 m² pour un gabarit de construction de 12 mètres (R+2) est prévu. Cette surface se révèle déjà insuffisante pour un groupe de 16 classes ; en témoigne le groupe scolaire de Chandieu qui dispose d'un terrain de 10 800 m² avec un gabarit partiellement de R+3.

Il est également apparu que le terrain de 6000 m² pour le groupe scolaire des Vernets, qui comporte 16 classes, est totalement insuffisant.

Il semblerait par ailleurs que le quartier PAV-Acacias 2, qui devrait accueillir environ 1400 logements, prévoit aussi la construction d'une école primaire.

Un équipement pour le secondaire 1

Au sein du PAV ou à proximité immédiate, de nombreux périmètres devraient comporter un nombre très important de logements à court ou moyen terme :

- Les Vernets : 1355 logements ;
- PAV-Acacias 1 : 2300 logements ;
- PAV-Acacias 2 : il est question d'environ 1400 logements ;
- PAV-Pointe nord : 300 logements ;
- PAV-PLQ Etoile 1 : 450 logements ;
- PAV-PLQ Etoile 2 : 790 logements ;
- PAV-Grosselin : 3700 logements à terme (dont 160 à la Marbrerie) ;
- Adret / Pont-Rouge : 640 logements.

A quoi s'ajoutent notamment :

- 100 logements autour du nouveau siège de la banque Pictet (route des Acacias) ;
- 330 logements (dont 100 supplémentaires) dans le projet de démolition-reconstruction des bâtiments 8 à 18 route des Acacias (UBS).

Soit un total de plus de 10 000 logements, hors bâtiments existants, surélévations d'immeubles et démolitions-reconstructions.

Pour l'instant, à notre connaissance, dans aucun de ces périmètres n'est évoquée la construction d'un cycle d'orientation.

Mesdames les conseillères d'Etat et Messieurs les conseillers d'Etat, au vu de ce qui précède, il importe que le Conseil d'Etat fasse la lumière sur ces deux sujets. Il est prié de répondre aux questions suivantes :

1. *Pourquoi le PLQ Acacias 1 ne prévoit-il pas une surface de terrain adéquate pour le groupe scolaire envisagé, y compris pour son préau qui revêt un intérêt certain pour l'ensemble du quartier ?*
2. *Pourquoi le PLQ Acacias 1 n'indique-t-il pas un emplacement permettant de créer une crèche indépendante des bâtiments de logements ? En effet, la localisation dans les rez d'immeubles crée des problèmes d'agencement et des conflits d'usage, comme en témoignent ceux rencontrés aux Vernets.*
3. *Quel serait le nombre de classes envisagé pour le groupe scolaire du PLQ Acacias 2 et quelle serait la surface de terrain attribuée ?*
4. *Un cycle d'orientation est-il prévu dans l'un ou l'autre des périmètres du projet PAV ?*
5. *Le cas échéant, combien de classes, quelle superficie de terrain et quel gabarit sont envisagés pour le futur CO du PAV ?*

6. A défaut, quel emplacement est prévu pour un CO, avec quelle superficie de terrain et quel nombre de classes ?

L'auteure de ces questions remercie d'avance le Conseil d'Etat, et plus particulièrement M^{me} la conseillère d'Etat A. Emery-Torracinta et M. le conseiller d'Etat A. Hodgers, pour leurs réponses.